

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

5 - REFERENTIELS

Les blocs identifiés en orange sont les blocs communs aux titres Assistant(e) de vie Dépendance et Employé familial.
 Les blocs identifiés en rose sont les blocs de compétences spécifiques au titre Assistant(e) Maternel(le) / Garde d'enfants.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>BC01.01 DÉVELOPPEMENT DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AUPRES DE PLUSIEURS PARTICULIERS EMPLOYEURS</p> <p>Le professionnel adopte une démarche de développement de son activité construite pour trouver un emploi auprès de particuliers employeurs, maintenir son employabilité tout au long de sa vie professionnelle et construire ses outils professionnels.</p> <p>Il convient de préciser que les compétences portées par</p>	<p>C1 : Développer une stratégie de recherche d'emploi dans le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire l'inventaire de ses expériences professionnelles et personnelles, de ses compétences et de ses atouts. - Déterminer les priorités et contraintes personnelles et/ou professionnelles. - Identifier les acteurs institutionnels mobilisables (PMI, CAF, Pajemploi, particulier emploi, CLIC, CCAS, mairie, pôle emploi...) dans le cadre d'une recherche d'emploi ou d'une évolution professionnelle en fonction du métier visé. - Recueillir des informations sur les besoins en emploi direct pour le métier visé dans un secteur géographique déterminé. - Mettre en place un plan d'action et de suivi de la recherche d'emploi. 	<p>ÉTUDE DE SITUATION PROFESSIONNELLE</p> <p>Type d'épreuve : étude de situation professionnelle individuelle support numérique.</p> <p>L'étude de situation numérique permet le repérage des compétences professionnelles du candidat par l'évaluation de ses capacités d'analyse et de raisonnement face à une situation d'emploi contextualisée.</p> <p>Descriptif : Durant l'étude de situation professionnelle, le candidat doit valider les compétences : « développer une stratégie de recherche d'emploi dans le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile », « rechercher un emploi avec des outils de communication adaptés au secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile » et « développer des actions visant à maintenir son employabilité dans le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile ».</p> <p>Le candidat explicite les différentes étapes d'une recherche d'emploi, il réfléchit à la construction et à la diffusion d'outils adaptés pour trouver un emploi</p>	<p>Qualité de la stratégie de recherche d'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le profil professionnel est défini : missions... - Le cadre de travail est défini : horaires, zone géographique... - La recherche d'emploi est planifiée selon un calendrier, un plan d'action. - Les acteurs mobilisables pour la recherche d'emploi sont identifiés.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>ce bloc sont toutes encadrées par ces éléments :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le lieu d'exercice des activités est le domicile du particulier employeur pour l'assistant de vie dépendance, l'employé familial, le garde d'enfants, dans une maison d'assistant maternel ou son propre domicile pour l'assistant maternel - le respect des limites professionnelles définies par les conventions collectives nationales des assistants maternels et les salariés du particulier employeur 	<p>C2 : Rechercher un emploi avec des outils de communication adaptés au secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils informatiques bureautiques et numériques. - Rédiger un CV et une lettre de motivation pour une candidature spontanée ou en réponse à une offre d'emploi. - S'inscrire sur des sites d'emploi et créer son espace en ligne pour augmenter sa visibilité auprès des particuliers employeurs. - Sélectionner des annonces sur Internet ou dans la presse en fonction de son profil et de la description du poste. - Concevoir une carte de visite ou un flyer professionnel. - Diffuser numériquement ou physiquement les outils de communication professionnelle créés. 	<p>et définit des moyens pour évoluer professionnellement. Le support numérique permet une variété d'actions du candidat qui pourra être confronté à du texte, des images, des vidéos ou autres extraits sonores afin de proposer des situations au plus près des réalités de terrain.</p> <p>Durée totale de l'épreuve : 1 heure pour le candidat.</p> <p>Conditions de réalisation de l'épreuve : réalisée au sein de l'organisme de formation. L'étude de situation professionnelle est organisée par le responsable des évaluations. L'évaluation est organisée via une plateforme numérique. Le responsable des évaluations nomme le surveillant, qui ne peut être le formateur des candidats. Le surveillant est le garant et le responsable de l'épreuve. Les corrections automatiques sont délivrées par la plateforme numérique. Les résultats sont délivrés par le certificateur.</p> <p>Conditions de validation du bloc : Le candidat doit avoir validé toutes les compétences pour valider le bloc.</p> <p>Outils fournis par le certificateur : Outils administratifs : convocations, code d'accès aux sujets, plate-forme numérique pour validation des résultats, résultats. Outils pédagogiques : sujets exemples, lien de simulation, fiche technique (définition des rôles, descriptif de l'organisation de l'épreuve).</p>	<p>Pertinence des outils utilisés lors de la recherche d'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les outils et les sites numériques nécessaires à la recherche d'emploi sont identifiés. - Des outils d'aide à la recherche d'emploi de qualité ont été construits : CV, LM, flyer, annonce, profils...
	<p>C3 : Développer des actions visant à maintenir son employabilité dans le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une veille afin d'actualiser ses connaissances sur son secteur d'activité et d'intégrer les évolutions réglementaires ou de terrain. - Construire son identité professionnelle et promouvoir son métier. - Développer son réseau professionnel. - Identifier des actions favorisant le développement de ses compétences et faire évoluer sur pratiques professionnelles. 		<p>Cohérence des actions visant au maintien de son employabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs et les outils nécessaires pour maintenir ses connaissances des évolutions du secteur sont identifiés. - Le droit à la formation est connu et les compétences pouvant être développées sont identifiées.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>BC 02.01 GESTION DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AUPRES DE PARTICULIERS EMPLOYEURS</p> <p>Le professionnel gère son activité professionnelle, les relations de travail, du début à la fin du contrat de travail.</p> <p>Il convient de préciser que les compétences portées par ce bloc sont toutes encadrées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le respect du cadre professionnel des conventions collectives des assistants maternels et des salariés du particulier employeur. 	<p>C1 : Passer un entretien de recrutement avec un particulier employeur afin de favoriser l'embauche et d'instaurer une confiance mutuelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'approprier les documents réglementaires ou de référence cadrant l'activité salariale en emploi direct. - Préparer l'ensemble des supports utiles à l'entretien d'embauche avec un particulier employeur. - Présenter et argumenter son parcours, ses compétences, ses qualités et son champ d'intervention en lien avec le poste visé. - Recueillir les besoins et attentes du particulier employeur : missions, fréquence et horaires, habitudes, souhaits spécifiques et toutes autres informations nécessaires à l'intervention. - Négocier ses conditions de travail à l'aide d'arguments fondés sur les droits et les devoirs respectifs du salarié et du particulier employeur. - Déterminer en accord avec le particulier employeur les règles de fonctionnement communes en vue d'assurer une collaboration efficace et durable. - Accompagner le particulier employeur sur les démarches administratives à accomplir à l'issue de l'entretien en fonction des éléments actés durant celui-ci. 	<p>ÉTUDE DE SITUATION PROFESSIONNELLE</p> <p>Type d'épreuve : étude de situation professionnelle individuelle support numérique.</p> <p>L'étude de situation numérique permet le repérage des compétences professionnelles du candidat par l'évaluation de ses capacités d'analyse et de raisonnement face à une situation d'emploi contextualisée.</p> <p>Descriptif : Durant l'étude de situation professionnelle, le candidat doit valider les compétences : « passer un entretien de recrutement avec un particulier employeur » et « gérer son activité professionnelle et les relations de travail avec un ou plusieurs particuliers employeurs ».</p> <p>Le candidat est mis face à un contexte d'embauche dans lequel il présente son expérience, négocie les termes d'un contrat de travail et fait des propositions pour gérer au mieux les relations de travail avec un particulier employeur, conformément à la situation d'emploi donnée. Le support numérique permet une variété d'actions du candidat qui pourra être confronté à du texte, des images, des vidéos ou autres extraits sonores afin de proposer des situations au plus près des réalités de terrain.</p> <p>Durée totale de l'épreuve : 1 heure pour le candidat.</p> <p>Conditions de réalisation de l'épreuve : réalisée au sein de l'organisme de formation.</p>	<p>Qualité de l'entretien d'embauche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les documents réglementaires sont utilisés - Les outils utilisés à l'entretien d'embauche sont adaptés. - La candidature est argumentée en prenant en compte les attentes et les besoins du particulier employeur. - Le parcours professionnel et de formation est présenté de manière cohérente. - La communication est adaptée au particulier employeur.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

- le lieu d'exercice des activités est le domicile du particulier employeur pour l'assistant de vie dépendance, l'employé familial, le garde d'enfants, dans une maison d'assistant maternel ou son propre domicile pour l'assistant maternel

C2 : Gérer son activité professionnelle et les relations de travail avec un ou plusieurs particuliers employeurs.

- Concilier les emplois et les missions en tenant compte des contraintes personnelles et professionnelles.
- Utiliser les outils de suivi pour gérer son activité professionnelle.
- Communiquer régulièrement avec le particulier employeur avec les supports adaptés.
- Gérer une situation difficile, compliquée ou conflictuelle dans le cadre de ses activités et argumenter ses propositions face au particulier employeur.
- Renégocier ses conditions de travail avec le particulier employeur et modifier le contrat si nécessaire dans le respect du cadre légal.
- Conseiller le particulier employeur sur les démarches administratives à accomplir durant la relation de travail.

L'étude de situation professionnelle est organisée par le responsable des évaluations. L'évaluation est organisée via une plateforme numérique. Le responsable des évaluations nomme le surveillant, qui ne peut être le formateur des candidats. Le surveillant est le garant et le responsable de l'épreuve. Les corrections automatiques sont délivrées par la plateforme numérique. Les résultats sont délivrés par le certificateur.

Conditions de validation du bloc :

Le candidat doit avoir validé toutes les compétences pour valider le bloc.

Outils fournis par le certificateur :

Outils administratifs : convocations, code d'accès aux sujets, plate-forme numérique pour validation des résultats, résultats.

Outils pédagogiques : sujets exemples, lien de simulation, fiche technique (définition des rôles, descriptif de l'organisation de l'épreuve).

Efficacité de la gestion de son activité professionnelle :

- Les outils utilisés sont adaptés pour organiser l'activité professionnelle.
- Une solution est proposée face aux évolutions de son activité ou face à une situation difficile.
- Les structures et les personnes ressources en cas de difficulté professionnelle sont identifiées.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>BC03.01 PREVENTION ET SECURITE AU DOMICILE Le professionnel exerce son métier en prévenant l'ensemble des risques liés à son activité professionnelle pour lui et pour les personnes accompagnées.</p> <p>Il convient de préciser que les compétences portées par ce bloc sont toutes encadrées par ces éléments :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le lieu d'exercice des activités est le domicile du particulier employeur pour l'assistant de vie dépendance, l'employé familial, le garde d'enfants, dans une maison d'assistant maternel ou son propre domicile pour l'assistant maternel - le respect des habitudes et consignes du particulier employeur. - le respect des règles de sécurité liés à l'agrément 	<p>C1 : Mettre en place des actions de prévention et de sécurisation de l'habitat pour assurer la sécurité des enfants et des adultes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les dangers et les risques domestiques à l'intérieur et à l'extérieur du domicile afin de garantir la sécurité des personnes accompagnées. - Prévenir ces risques en proposant des aménagements ou l'installation d'équipements. - Utiliser les applications liées à la domotique notamment afin de sécuriser le domicile. - Passer le relais aux professionnels compétents si nécessaire. <p>C2 : Mettre en place des actions de prévention des risques professionnels au domicile du particulier employeur ou à son propre domicile afin de sécuriser son intervention.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les risques professionnels : les troubles musculosquelettiques, les risques psychosociaux, les risques chimiques, les risques infectieux et les chutes. - Signaler les risques professionnels au particulier employeur. - Prévenir les risques professionnels et veiller à sa propre sécurité : les gestes et postures adaptés, la sécurisation de son espace de travail. - Appliquer les obligations liées aux responsabilités professionnelles. 	<p>ÉTUDE DE SITUATION PROFESSIONNELLE Type d'épreuve : étude de situation professionnelle individuelle support numérique. L'étude de situation numérique permet le repérage des compétences professionnelles du candidat par l'évaluation de ses capacités d'analyse et de raisonnement face à une situation d'emploi contextualisée. Descriptif : Durant l'étude de situation professionnelle, le candidat doit valider les compétences : « mettre en place des actions de préventions et de sécurisation de l'habitat pour assurer la sécurité des enfants et des adultes » et « mettre en place des actions de prévention des risques professionnels au domicile du particulier employeur ou à son propre domicile afin de sécuriser son intervention ». Le candidat est placé dans un contexte professionnel où il doit identifier les dangers domestiques et proposer des aménagements pour prévenir les risques. Il doit également identifier les risques professionnels et proposer des solutions de sécurisation de son intervention. Le support numérique permet une variété d'actions du candidat qui pourra être confronté à du texte, des images, des vidéos ou autres extraits sonores afin de proposer des situations au plus près des réalités de terrain. Durée totale de l'épreuve : 1 heure pour le candidat. Conditions de réalisation de l'épreuve : réalisée au sein de l'organisme de formation. L'étude de situation professionnelle est organisée par le responsable des évaluations. L'évaluation est organisée via une plateforme numérique. Le responsable des évaluations nomme le surveillant, qui ne peut être le</p>	<p>Pertinences des mesures de prévention des risques professionnels proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les risques professionnels, notamment psychosociaux, sont identifiés. - Les actions de prévention proposées sont appropriées à la situation. - Les gestes et postures sont adaptés. - Les obligations liées aux responsabilités professionnelles sont respectées. <p>Pertinences des mesures de prévention des risques professionnels proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les risques professionnels, notamment psychosociaux, sont identifiés. - Les actions de prévention proposées sont appropriées à la situation. - Les gestes et postures sont adaptés. - Les obligations liées aux responsabilités professionnelles sont respectées.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>d'accueil des assistants maternels.</p>		<p>formateur des candidats. Le surveillant est le garant et le responsable de l'épreuve. Les corrections automatiques sont délivrées par la plateforme numérique. Les résultats sont délivrés par le certificateur.</p> <p>Conditions de validation du bloc : Le candidat doit avoir validé toutes les compétences pour valider le bloc.</p> <p>Outils fournis par le certificateur : Outils administratifs : convocations, code d'accès aux sujets, plate-forme numérique pour validation des résultats, résultats. Outils pédagogiques : sujets exemples, lien de simulation, fiche technique (définition des rôles, descriptif de l'organisation de l'épreuve).</p>	
--	--	--	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>BC04.01 ENTRETIEN DU DOMICILE ET DU LINGE : PRATIQUES ECO-RESPONSABLES</p> <p>L'assistant maternel / garde d'enfants effectue l'entretien courant du domicile ou du lieu d'accueil pour l'accueil des enfants ainsi que le linge des enfants et de puériculture. Ces pratiques sont respectueuses de l'environnement.</p> <p>Il convient de préciser que les compétences portées par ce bloc sont toutes encadrées par ces éléments :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le lieu d'exercice des activités est le domicile du particulier employeur pour l'assistant de vie dépendance, l'employé 	<p>C1 : Entretien du domicile.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir avec le particulier employeur le cadre d'intervention concernant l'entretien du domicile. - Organiser ses activités et son espace de travail. - Utiliser, entretenir et gérer les produits, les matériels et les équipements d'entretien ménager. - Appliquer les protocoles et les techniques d'entretien. 	<p>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE</p> <p>Type d'épreuve : mise en situation professionnelle simulée individuelle suivie d'un entretien. La mise en situation professionnelle permet le repérage des compétences professionnelles du candidat par l'observation de l'application de gestes et de techniques face à une situation d'emploi contextualisée. La mise en situation propose une reconstitution proche de la réalité de terrain. L'entretien mené par l'expert-évaluateur permettra au candidat de s'autoévaluer et à l'expert-évaluateur de compléter, par un questionnement, l'évaluation des compétences du candidat.</p> <p>Descriptif : Durant la mise en situation professionnelle, le candidat doit valider les compétences : « entretenir le linge » et « entretenir le domicile » et est évalué selon différents critères observables par l'expert-évaluateur. Le candidat évolue dans les pièces d'un domicile réel ou reconstitué et réalise différentes tâches professionnelles telles que l'entretien du sol, le nettoyage du matériel, le repassage ou encore le nettoyage du linge, déterminées par une situation d'emploi donnée.</p> <p>Durée totale de l'épreuve : 45 minutes pour le candidat.</p> <p>Conditions de réalisation de l'épreuve : réalisée au sein de l'organisme de formation. La mise en situation professionnelle simulée est organisée conjointement par le responsable des</p>	<p>Efficacité de l'entretien du domicile :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les activités sont organisées de façon pertinente. - Les habitudes du particulier employeur sont respectées. - Les consignes du particulier employeur sont respectées. - Les protocoles et les techniques d'entretien du cadre de vie sont appliqués. - Les produits utilisés sont adaptés. - Le matériel est utilisé correctement. - Les pratiques respectueuses de l'environnement sont appliquées. - Les informations sont transmises au particulier employeur.
	<p>C2 : Entretien du linge.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir avec le particulier employeur le cadre d'intervention concernant l'entretien du linge au domicile. - Organiser ses activités et son espace de travail. - Utiliser, entretenir et gérer les produits, les matériels et les équipements d'entretien du linge. - Appliquer les protocoles et les techniques de lavage, de séchage, de repassage et de rangement du linge. 		<p>Efficacité de l'entretien du linge :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les activités sont organisées de façon pertinente. - Les habitudes du particulier employeur sont respectées. - Les consignes du particulier employeur sont respectées. - Les protocoles et les techniques d'entretien du linge sont appliqués. - Les produits utilisés sont adaptés. - Le matériel est utilisé correctement. - Les pratiques respectueuses de l'environnement sont appliquées. - Les informations sont transmises au particulier employeur.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>familial, le garde d'enfants, dans une maison d'assistant maternel ou son propre domicile pour l'assistant maternel.</p> <ul style="list-style-type: none">- le respect des consignes du particulier employeur et conformément à ses habitudes.- le respect des conventions collectives des salariés du particulier employeur et des assistants maternels.- l'usage des pratiques respectueuses de l'environnement.		<p>évaluations et l'expert-évaluateur. Le responsable des évaluations nomme l'expert-évaluateur, qui ne peut être le formateur des candidats, et fournit les résultats au certificateur.</p> <p>Conditions de validation du bloc : Le candidat doit avoir validé toutes les compétences pour valider le bloc.</p> <p>Outils fournis par le certificateur : Outils administratifs : convocations, code d'accès aux sujets, plate-forme numérique pour validation des résultats. Outils pédagogiques : sujets, sujets exemple, grille d'évaluation, fiche technique (définition des rôles, descriptif de l'organisation de l'épreuve, liste du matériel, aide à l'entretien)</p>	
--	--	--	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
<p>BC05 .01 PROJET D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DE L'ENFANT</p> <p>L'assistant maternel / garde d'enfant définit un projet d'accueil, le propose aux parents et co-définit avec eux le projet d'accompagnement personnalisé pour chaque enfant .</p> <p>Il convient de préciser que les compétences portées par ce bloc sont toutes encadrées par ces éléments :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le respect des limites professionnelles définies par les conventions collectives nationales des assistants maternels et des salariés du particulier employeur - le lieu d'exercice des activités est le domicile du 	<p>C1 : Définir un projet d'accueil.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir ses orientations éducatives et pédagogiques pour l'accueil des enfants. - Exposer son projet d'accueil au particulier employeur. - Prévoir les modalités d'implication et de participation des personnes ressources de l'enfant. - Faire évoluer son projet d'accueil à travers des temps de travail en dehors de la présence de l'enfant. 	<p>ÉTUDE DE SITUATION PROFESSIONNELLE</p> <p>Type d'épreuve : étude de situation professionnelle individuelle support numérique.</p> <p>L'étude de situation numérique permet le repérage des compétences professionnelles du candidat par l'évaluation de ses capacités d'analyse et de raisonnement face à une situation d'emploi contextualisée.</p> <p>Descriptif : Durant l'étude de situation professionnelle, le candidat doit valider les compétences : « définir un projet d'accueil », « mettre en place un projet d'accompagnement personnalisé adapté aux besoins, capacités et attentes de chaque enfant et de sa famille » et « collaborer avec la famille et les professionnels intervenant auprès de l'enfant pour assurer le suivi et la continuité de son accompagnement ».</p> <p>Le candidat répond à une situation d'emploi permettant d'évaluer la qualité de son projet d'accueil, de son projet d'accompagnement et la cohérence de sa collaboration avec la famille et les professionnels intervenant auprès de l'enfant.</p> <p>Durée totale de l'épreuve : 1 heure pour le candidat.</p>	<p>Qualité du projet d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le contenu du projet d'accueil qui définit les orientations éducatives et pédagogiques est connu. - Le projet d'accueil est exposé de manière cohérente au particulier employeur.
	<p>C2 : Mettre en place un projet d'accompagnement personnalisé adapté aux besoins, capacités et attentes de chaque enfant et de sa famille.</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assurer de l'adéquation du recueil d'informations avec son projet d'accueil. - Définir conjointement avec le particulier employeur les modalités de l'accompagnement personnalisé de l'enfant (cadre, missions, horaires, moyens de communication, etc.). - Mettre en place une période de familiarisation propre aux besoins de chaque enfant et de sa famille. - Faire évoluer le projet d'accompagnement personnalisé en fonction des évolutions de l'enfant et du cadre de ses interventions. 		<p>Qualité du projet d'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les besoins et les attentes de l'enfant et du particulier employeur sont identifiés. - Les modalités de l'accompagnement sont adaptées aux besoins et aux attentes de l'enfant et du particulier employeur. - Les évolutions de l'enfant et du cadre d'intervention sont prises en compte dans le projet d'accompagnement.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>particulier employeur pour la garde d'enfants et son propre domicile pour l'assistant maternel ou en maison d'assistant maternel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - le texte cadre national pour l'accueil du jeune enfant et la charte nationale de l'accueil du jeune enfant (2017) - Le terme "enfant" utilisé ici englobe les nourrissons, enfants et adolescents de 0 à 18 ans. 	<p>C3 : Collaborer avec la famille et les professionnels intervenant auprès de l'enfant pour assurer le suivi et la continuité de son accompagnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un environnement propice aux moments de collaboration et de communication avec la famille et les professionnels intervenant auprès de l'enfant. - Communiquer de manière adaptée avec la famille et les professionnels intervenant auprès de l'enfant. - Transmettre les informations utiles à la famille et aux professionnels 	<p>Conditions de réalisation de l'épreuve : réalisée au sein de l'organisme de formation. L'étude de situation professionnelle est organisée par le responsable des évaluations. L'évaluation est organisée via une plateforme numérique. Le responsable des évaluations nomme le surveillant, qui ne peut être le garant et le responsable de l'épreuve. Les corrections automatiques sont délivrées par la plateforme numérique. Les résultats sont délivrés par le certificateur.</p> <p>Conditions de validation du bloc : Le candidat doit avoir validé toutes les compétences pour valider le bloc.</p> <p>Outils fournis par le certificateur : Outils administratifs : convocations, code d'accès aux sujets, plate-forme numérique pour validation des résultats, résultats. Outils pédagogiques : sujets exemples, lien de simulation, fiche technique (définition des rôles, descriptif de l'organisation de l'épreuve).</p>	<p>Cohérence de la collaboration avec la famille et les professionnels intervenant auprès de l'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un environnement propice est mis en place pour les moments de collaboration et de communication. - Le rôle de la famille et des professionnels intervenant auprès de l'enfant est clairement identifié. - Les missions et les limites du salarié sont clairement exposées. - Le mode de communication est adaptée au contexte de la situation. - Les informations transmises sont pertinentes.
--	--	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>BC06 .01 ACCOMPAGNEMENT AUX ACTES QUOTIDIENS DE L'ENFANT</p> <p>L'assistant maternel / garde d'enfants réalise les soins d'hygiène de l'enfant, l'aide à se mouvoir et à se déplacer. Ces activités permettent de guider l'enfant dans ses apprentissages afin de contribuer à son développement et à son autonomie.</p> <p>Il convient de préciser que les compétences portées par ce bloc sont toutes encadrées par ces éléments :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le respect des limites professionnelles définies par les conventions collectives nationales des assistants maternels et 	<p>C1 : Réaliser les soins du quotidien de l'enfant en l'accompagnant dans ses apprentissages.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un environnement propice à la qualité des actes quotidiens : sommeil, hygiène corporelle, confort et élimination. - Réaliser les soins d'hygiène corporelle, aider à l'élimination et aider à l'habillage et au déshabillage. - Faire participer l'enfant dans les actes du quotidien en le guidant. - Transmettre les règles sociales, de sécurité et d'hygiène. - Observer les évolutions de l'état de santé de l'enfant et passer le relais aux professionnels compétents. - Transmettre les informations aux parents. 	<p>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE</p> <p>Type d'épreuve : mise en situation professionnelle simulée individuelle suivie d'un entretien. La mise en situation professionnelle permet le repérage des compétences professionnelles du candidat par l'observation de l'application de gestes et de techniques face à une situation d'emploi contextualisée. La mise en situation propose une reconstitution proche de la réalité de terrain. L'entretien mené par l'expert-évaluateur permettra au candidat de s'autoévaluer et à l'expert-évaluateur de compléter, par un questionnement, l'évaluation des compétences du candidat.</p> <p>Descriptif : Durant la mise en situation professionnelle, le candidat doit valider les compétences : « réaliser les soins du quotidien de l'enfant en l'accompagnant dans ses apprentissages » et « aider l'enfant à se mouvoir et à se déplacer au quotidien afin d'assurer sa sécurité et son bien-être » et est évalué selon différents critères observables par</p>	<p>Qualité de la réalisation des soins du quotidien de l'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées. - Un environnement propice est mis en place pour la qualité des actes quotidiens. - Les gestes et les techniques nécessaires sont adaptés. - Les produits et le matériel adaptés sont utilisés. - L'enfant est accompagné lors des activités verbalement, physiquement et visuellement. - Les règles sociales, de sécurité et d'hygiène sont transmises à l'enfant lors des actes.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

des salariés du particulier employeur
 - le lieu d'exercice des activités est le domicile du particulier employeur pour la garde d'enfants et son propre domicile pour l'assistant maternel ou en maison d'assistant maternel.
 - le texte cadre national pour l'accueil du jeune enfant et la charte nationale de l'accueil du jeune enfant (2017)
 - le respect des consignes du particulier employeur et des habitudes de vie de l'enfant
 - le terme "enfant" utilisé ici englobe les nourrissons, enfants et adolescents de 0 à 18 ans.

C2 : Aider l'enfant à se mouvoir et à se déplacer au quotidien afin d'assurer sa sécurité et son bien-être.

- Sécuriser l'enfant dans les manipulations, portages et déplacements.
- Utiliser les matériels et les techniques de portage adaptés à l'enfant.
- Appliquer les règles de sécurité correspondant à chaque matériel et déplacement.
- Sensibiliser l'enfant aux règles de sécurité lors de ses déplacements.

l'expert-évaluateur.

Le candidat évolue dans les pièces d'un domicile réel ou reconstitué et réalise un soin d'hygiène, un déplacement ou portage d'enfant et accompagne l'enfant aux apprentissages des actes quotidiens.

Durée totale de l'épreuve : 45 minutes pour le candidat.

Conditions de réalisation de l'épreuve : réalisée au sein de l'organisme de formation.

La mise en situation professionnelle simulée est organisée conjointement par le responsable des évaluations et l'expert-évaluateur. Le responsable des évaluations nomme l'expert-évaluateur, qui ne peut être le formateur des candidats, et fournit les résultats au certificateur.

Conditions de validation du bloc :

Le candidat doit avoir validé toutes les compétences pour valider le bloc.

Outils fournis par le certificateur :

Outils administratifs : convocations, code d'accès aux sujets, plate-forme numérique pour validation des résultats.

Outils pédagogiques : sujets, sujets exemple, grille d'évaluation, fiche technique (définition des rôles, descriptif de l'organisation de l'épreuve, liste du matériel, aide à l'entretien).

- La communication est adaptée et pertinente.
- L'accompagnement est adapté à la présence de plusieurs enfants.

Qualité de l'aide apportée dans les déplacements et les transferts de l'enfant :

- L'enfant est sécurisé lors des manipulations, portages ou déplacements.
- Le matériel et les techniques de portage ou de déplacement adaptés à l'enfant sont identifiés et utilisés correctement.
- Les règles de sécurité sont transmises à l'enfant.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>BC07.01 ACTIVITES D'EVEIL ET DE SOCIALISATION CONTRIBUANT AU DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT</p> <p>L'assistant maternel / garde d'enfants propose et met en place des activités d'éveil et de socialisation à l'intérieur et à l'extérieur du domicile. Ces activités permettent de contribuer aux apprentissages et à l'autonomie des enfants. Ces activités sont proposées et mises en place selon le projet d'accompagnement défini avec les parents.</p> <p>Il convient de préciser que les compétences portées par ce bloc sont toutes encadrées par ces éléments :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le respect des limites professionnelles définies par les conventions collectives nationales des assistants maternels et salariés des particuliers employeurs - le lieu d'exercice des activités est le domicile du particulier employeur pour la garde d'enfants et son propre domicile pour l'assistant maternel ou en maison d'assistant maternel. - Le texte cadre national pour l'accueil du jeune enfant et la charte nationale 	<p>C1 : Proposer des activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer une proposition d'activités variées et adaptées à l'âge, aux besoins et aux centres d'intérêts de l'enfant. - Réaliser un planning d'activités intégrant des temps libres, guidés et de repos. - Présenter et argumenter la proposition d'activités aux parents. 	<p>ÉTUDE DE SITUATION PROFESSIONNELLE</p> <p>Type d'épreuve : étude de situation professionnelle individuelle support écrit.</p> <p>L'étude de situation écrite permet le repérage des compétences professionnelles du candidat par l'évaluation de ses capacités d'analyse et de raisonnement face à une situation d'emploi contextualisée.</p> <p>Descriptif : Durant l'étude de situation professionnelle, le candidat doit valider les compétences : « proposer des activités contribuant à l'éveil, à la socialisation et au développement des enfants à l'intérieur comme à l'extérieur du domicile » et « accompagner l'enfant dans des activités contribuant à son éveil, sa socialisation et son développement ».</p> <p>Le candidat doit proposer des activités adaptées aux besoins de l'enfant et aux consignes du particulier employeur et justifier son rôle à ses côtés dans le cadre d'une situation d'emploi donnée.</p> <p>Durée totale de l'épreuve : 1 heure pour le candidat.</p> <p>Conditions de réalisation de l'épreuve : réalisée au sein de l'organisme de formation.</p> <p>L'étude de situation professionnelle est organisée conjointement par le responsable des évaluations et l'expert-évaluateur. Le responsable des évaluations nomme le surveillant et l'expert-évaluateur, qui ne peut être le formateur des candidats, et fournit les résultats au certificateur. Le surveillant est le garant et le responsable de l'épreuve. L'expert-évaluateur assure la correction des copies des candidats à l'issue de l'épreuve.</p> <p>Conditions de validation du bloc :</p>	<p>Qualité de la proposition d'activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les activités sont adaptées au rythme, à l'âge, aux besoins et aux centres d'intérêt de l'enfant. - Les activités sont variées. - Le planning des activités prévoit des temps actifs libres ou guidés et des temps de repos. - En cas de multi-accueil, la proposition d'activités prend en compte l'accueil des autres enfants.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>de l'accueil du jeune enfant (2017)</p> <ul style="list-style-type: none">- le respect des consignes du particulier employeur et des habitudes de vie de l'enfant- Le terme "enfant" utilisé ici englobe les nourrissons, enfants et adolescents de 0 à 18 ans.	<p>C2 : Accompagner l'enfant dans les activités d'éveil et de socialisation</p> <ul style="list-style-type: none">- Mettre en place un environnement sécurisé et propice aux activités libres ou guidées et aux temps de repos.- Préparer le matériel pour les activités.- Faire participer l'enfant aux activités en le guidant.- Transmettre les règles sociales, de sécurité et d'hygiène.- Transmettre les informations aux parents.	<p>Le candidat doit avoir validé toutes les compétences pour valider le bloc.</p> <p>Outils fournis par le certificateur :</p> <p>Outils administratifs : convocations, code d'accès aux sujets, plate-forme numérique pour validation des résultats.</p> <p>Outils pédagogiques : sujets, sujets exemple, grille d'évaluation, fiche technique (définition des rôles, descriptif de l'organisation de l'épreuve).</p>	<p>Qualité de l'accompagnement durant les activités :</p> <ul style="list-style-type: none">- Un environnement propice est mis en place pour la qualité et la sécurité des activités.- L'enfant est accompagné lors des activités verbalement, physiquement et visuellement.- Les règles sociales, de sécurité et d'hygiène sont transmises à l'enfant lors des activités.- Les règles de sécurité pour les enfants et les espaces sont respectées.- Les informations transmises sont pertinentes.
---	---	---	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>BC08.01 REPAS DE L'ENFANT L'assistant maternel / garde d'enfants prépare les repas de l'enfant au domicile du particulier employeur ou à son propre domicile.</p> <p>Il convient de préciser que les compétences portées par ce bloc sont toutes encadrées par ces éléments :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le respect des limites professionnelles définies par les conventions collectives nationales des assistants maternels et salariés du particulier employeur - le lieu d'exercice des activités est le domicile du particulier employeur pour la garde d'enfants et son propre domicile pour l'assistant maternel ou 	<p>C1 : Organiser les repas en collaboration avec le particulier employeur afin de garantir le bien-être de l'enfant.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les règles de l'équilibre, des régimes et des allergies alimentaires. - Planifier sur une durée déterminée, des menus variés et équilibrés pour l'enfant. - Gérer les stocks et les achats des denrées alimentaires nécessaires à l'alimentation de l'enfant dans le respect des règles de saisonnalité et de conservation et du budget du particulier employeur. 	<p>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE Type d'épreuve : mise en situation professionnelle simulée individuelle suivie d'un entretien. La mise en situation professionnelle permet le repérage des compétences professionnelles du candidat par l'observation de l'application de gestes et de techniques face à une situation d'emploi contextualisée. La mise en situation propose une reconstitution proche de la réalité de terrain. L'entretien mené par l'expert-évaluateur permettra au candidat de s'autoévaluer et à l'expert-évaluateur de compléter, par un questionnaire, l'évaluation des compétences du candidat. Descriptif : Durant la mise en situation professionnelle, le candidat doit valider les compétences : « organiser les repas en collaboration avec le particulier employeur afin de garantir le bien-être de l'enfant », « cuisiner des plats équilibrés pour l'enfant afin de contribuer à son développement global et à sa bonne croissance » et « accompagner l'enfant dans ses apprentissages durant les repas afin de contribuer à son épanouissement et à son autonomie » et est évalué selon différents critères observables par l'expert-évaluateur. Le candidat évolue au sein de la cuisine d'un domicile réel ou reconstitué et réalise un repas adapté à l'enfant en fonction de la situation d'emploi exposée dans son sujet. Il devra ensuite proposer et justifier oralement des solutions face à une problématique alimentaire concernant un jeune enfant. Durée totale de l'épreuve : 45 minutes pour le candidat. Conditions de réalisation de l'épreuve : réalisée au sein de l'organisme de formation.</p>	<p>Qualité de l'organisation du repas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les besoins de l'enfant sont identifiés. - Les consignes du particulier employeur, les goûts et les habitudes de l'enfant sont respectés. - Les règles de conservation sont respectées.
	<p>C2 : Cuisiner des plats équilibrés pour l'enfant afin de contribuer à son développement global et à sa bonne croissance.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer les aliments, les équipements et les ustensiles culinaires nécessaires à la préparation. - Suivre les recettes et sélectionner les modes de cuisson. - Utiliser et entretenir les équipements électroménagers et les matériels de cuisine domestiques courants 		<p>Qualité conception du repas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le repas réalisé respecte l'équilibre alimentaire. - Les règles d'hygiène et de sécurité avant et pendant la préparation du repas sont respectées - Les techniques culinaires utilisées sont appropriées.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>en maison d'assistant maternel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - le respect des consignes du particulier employeur et des habitudes de vie de l'enfant - le respect des recommandations nutritionnelles de Santé Publique France (PNNS*) - le respect des règles contre le gaspillage alimentaire (ADEME*) - l'usage de pratiques respectueuses de l'environnement 	<p>conformément aux notices et aux consignes transmises par l'employeur.</p>	<p>La mise en situation professionnelle simulée est organisée conjointement par le responsable des évaluations et l'expert-évaluateur. Le responsable des évaluations nomme l'expert-évaluateur, qui ne peut être le formateur des candidats, et fournit les résultats au certificateur.</p> <p>Conditions de validation du bloc : Le candidat doit avoir validé toutes les compétences pour valider le bloc.</p> <p>Outils fournis par le certificateur : Outils administratifs : convocations, code d'accès aux sujets, plate-forme numérique pour validation des résultats.</p>	
	<p>C3 : Accompagner l'enfant dans ses apprentissages durant les repas afin de contribuer à son épanouissement et à son autonomie.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer des repas adaptés et/ou aux textures modifiées, en prenant en compte les régimes alimentaires, les prescriptions médicales de l'enfant et les souhaits du particulier employeur. - Mettre en place un environnement propice au déroulement du repas. - Utiliser les matériels et les techniques adaptés aux repas de l'enfant. - Faire participer l'enfant à la prise de repas en le guidant. - Transmettre les règles sociales, de sécurité et d'hygiène. - Transmettre les informations et observations liées à l'alimentation de l'enfant au particulier employeur. 	<p>Outils pédagogiques : sujets, sujets exemple, grille d'évaluation, fiche technique (définition des rôles, descriptif de l'organisation de l'épreuve, liste du matériel, aide à l'entretien).</p>	<p>Qualité de l'accompagnement durant les repas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un environnement propice au déroulement du repas est mis en place. - Le matériel et les techniques utilisés sont adaptés. - Le repas est adapté à la situation de l'enfant. - L'accompagnement favorise l'autonomie de l'enfant. - L'enfant est accompagné verbalement, physiquement et visuellement lors de la prise des repas. - Les informations utiles sont transmises.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Acquisition du titre à finalité professionnelle par la validation des compétences sociales et transversales, après validation des 8 blocs de compétences

	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Compétences sociales et transversales L'assistant maternel / garde d'enfants travaille seul au domicile du particulier employeur ou à son propre domicile. Il doit donc développer des compétences lui permettant de faire preuve d'autonomie, d'adaptation et de capacité relationnelle.	L'AUTONOMIE - Faire preuve d'autonomie pour être moteur dans sa pratique dans toutes les activités de son métier. - Organiser son intervention en toute autonomie après réception des consignes dans une gestion optimale de son temps. - Prendre des initiatives et des décisions, dans le cadre des limites professionnelles et des consignes du particulier employeur, en ayant conscience des responsabilités qu'il prend.	Type d'épreuve : Entretien avec un jury professionnel. L'entretien avec le jury permettra l'évaluation des compétences sociales et transversales des candidats par un questionnaire sur un dossier complété durant leur parcours de formation et de stage. Ce dossier professionnel amènera les candidats à s'interroger sur les compétences sociales et transversales en lien avec des situations professionnelles. Durée de l'épreuve : 30 min d'entretien oral + 30 min de lecture de dossier, délibération et temps d'annonce des résultats au candidat après délibération. Conditions de réalisation de l'épreuve : Jury organisé par Iperia dans les 5 semaines maximum après le parcours de formation Conditions de validation de l'épreuve : Le candidat doit valider les 3 compétences sociales et transversales.	Des initiatives sont prises dans le cadre des limites professionnelles. Les incidences des actions entreprises sont connues. Les limites professionnelles sont respectées. Les consignes du particulier employeur sont respectées. Une organisation efficace dans le temps et dans l'espace est mise en place. Les actions à prioriser sont identifiées.
	L'ADAPTATION - S'adapter à la situation, à la personne accompagnée et à ses proches. - Identifier et analyser les situations nouvelles afin d'adapter son comportement et ses pratiques. - Anticiper et faire preuve de souplesse.		L'observation des situations permet le recueil des informations. Les situations sont analysées avec justesse : difficultés rencontrées, éléments de réussite. Les signes de changements et/ou les aléas sont identifiés. Les changements, réajustements proposés sont réalistes. Différentes façons de faire sont proposées. Le comportement est adapté à l'état de la personne.
Il convient de préciser que ces compétences sont travaillées et acquises tout au long des blocs de compétences			

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>LA CAPACITÉ RELATIONNELLE</p> <ul style="list-style-type: none">- Faire preuve d'ouverture d'esprit en étant dans le non-jugement, en adoptant la bonne distance.- Respecter les règles éthiques et déontologiques du secteur, c'est à dire le respect de la personne accompagnée dans sa globalité : respect de la vie privée, de l'intégrité, de l'intimité, de la confidentialité...- Adopter une démarche de bienveillance qui doit être au cœur de l'accompagnement.		<p>Les conditions pour instaurer une relation de confiance sont mises en œuvre. La parole et les choix du particulier employeur sont pris en compte. Une écoute active est mise en place. L'obligation de discrétion est respectée. Le non-jugement et l'ouverture d'esprit sont intégrés dans les pratiques professionnelles.</p>
--	---	--	--